

COMITÉS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Unis autour
de nos valeurs



Vue d'ensemble

État des lieux au 1^{er} juillet 2024

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Le travail en comités est au cœur du Conseil de l'Europe et permet la participation directe d'expertes et experts gouvernementaux et indépendants à ses travaux. Il contribue de manière significative à la mission fondamentale de l'Organisation, qui est de « réaliser **une union plus étroite entre ses membres** afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social », comme le dispose l'article 1 de son Statut.

Deux grands types de comités peuvent être distingués :¹

Les comités établis par une convention ou une résolution spécifique du Comité des Ministres portent l'acquis du Conseil de l'Europe en matière de protection des droits humains et de promotion de l'État de droit et de la démocratie.

Ils sont basés sur un ensemble consolidé de **traités internationaux** et de **résolutions** adoptées par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Celles-ci comprennent également des résolutions établissant des **accords partiels et élargis** conformément à la Résolution statutaire (96)36 sur les accords partiels et élargis telle que modifiée par la Résolution CM/Res(2010)2.

Les mandats de ces comités sont définis dans la convention ou la résolution concernée et ne sont en principe pas limités dans le temps. Certains comités ont une fonction de suivi.

Les comités directeurs et ad hoc et leurs organes subordonnés sont créés par le Comité des Ministres en vertu de l'article 17 du Statut du Conseil de l'Europe pour une durée limitée au cycle de programme. Ils sont directement responsables devant le Comité des Ministres et sont régis par la Résolution CM/Res(2021)3 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail.

Ces comités sont le principal outil pour élaborer des instruments politiques et des normes juridiques communs, tels que des traités ou des recommandations. Cette « **structure intergouvernementale** » renforce la coopération entre les États membres par le partage de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques et par l'analyse de questions communes et émergentes.

¹ Certains types de comités, tels que ceux mis en place par la Cour européenne des droits de l'homme, l'Assemblée parlementaire ou le Congrès, ne sont pas couverts par cette brochure.

La composition de la structure intergouvernementale est **basée sur les priorités** afin de garantir une pertinence politique et est ainsi étroitement liée au cycle du Programme et du Budget de l'Organisation. La structure actuelle et les mandats des comités ont été adoptés par le Comité des Ministres dans le cadre du **Programme et Budget 2024-2027**.

Les comités directeurs et ad hoc sont directement responsables devant le Comité des Ministres. Ils sont composés de représentantes et de représentants des États membres du plus haut rang possible dans le domaine concerné. Alors que les comités directeurs ont des fonctions de planification et de pilotage, les comités ad hoc ont une tâche plus ciblée.

Les organes subordonnés, en général des comités directeurs, sont dotés d'une expertise spécifique sur des sujets choisis. Ils sont généralement composés d'un nombre limité de représentantes et de représentants des États membres et comprennent souvent des expertes et experts indépendants. Leur mandat peut être plus court que le cycle de programme, en fonction de la tâche qui leur est confiée.

Pour la période 2024-2027, la structure intergouvernementale se compose, pour le Budget ordinaire, de **21 comités directeurs ou ad hoc** et de **19 organes subordonnés**. En outre, elle comprend cinq comités directeurs sous la responsabilité de la Direction européenne de la qualité des médicaments et des soins de santé (EDQM).

Programme Intitulé du Programme dans le Programme et Budget du Conseil de l'Europe

● **Comités composés de représentant-es des gouvernements** : Les membres représentent les Parties à une convention, les membres d'un accord partiel ou tous les États membres du Conseil de l'Europe. D'autres acteurs tels que des organisations internationales, des ONG ou des expert-es peuvent être associés aux travaux de ces comités mais ne participent pas à la prise de décision.

■ **Comités composés d'expert-es indépendant-es** : Les membres sont généralement désigné-es ou nommé-es par les États membres mais siègent à titre individuel. Ces comités peuvent être qualifiés de comités de suivi ou de comités consultatifs indépendants.

◆ **Comités à composition mixte** : Les membres comprennent des représentant-es des États membres, des représentant-es d'autres acteurs tels que les organisations internationales, des ONG, et/ou des expert-es agissant à titre individuel.

M Fonction de suivi

AP Accord partiel ou accord partiel élargi

Garantir les droits humains et les libertés fondamentales

Ce programme complète les travaux de la Cour européenne des droits de l'homme, en visant à soutenir les États membres dans l'exécution effective des arrêts et la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme.

Comités directeurs et ad hoc ainsi que leurs organes subordonnés

- **CDDH** - Comité directeur pour les droits humains
Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine des droits humains.
- **DH-SYSC** - Comité d'experts sur le système de la CEDH
Cet organe subordonné mène des tâches relatives à l'amélioration du système de la Convention, à la lumière des décisions du Comité des Ministres.
- **Groupe ad hoc 46+1** (si nécessaire)
Ce groupe ad hoc finalise les instruments juridiques régissant les modalités d'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme.

Unis pour l'Ukraine et la responsabilité

Ce programme contribue à la nécessité de garantir la responsabilité dans le contexte de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Comités établis par une convention ou une résolution spécifique

Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine (CM/Res(2023)3) **AP**

- Conférence des participants
- Conseil du registre

”

Le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social.

Ce but sera poursuivi au moyen des organes du Conseil, par l'examen des questions d'intérêt commun, par la conclusion d'accords et par l'adoption d'une action commune dans les domaines économique, social, culturel, scientifique, juridique et administratif, ainsi que par la sauvegarde et le développement des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Article 1 du Statut du Conseil de l'Europe

Promouvoir la justice sociale, la santé et un environnement durable

Ce programme couvre les différentes dimensions du travail de l'Organisation pour les droits sociaux, les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé et pour un environnement propre, sain et durable.

Comités établis par une convention ou une résolution spécifique

Charte sociale européenne (STE 35, 128, 158, 163)

- CEDS - Comité européen des droits sociaux **M**
- CG - Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale **M**

Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (STCE 211)

- Comité Médicrime **M**

Convention du Council de l'Europe contre le trafic d'organes humains (STCE 216)

- T-THO - Comité des Parties **M**

Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne, STE 104)

- T-PVS - Comité permanent **M**

Groupe Pompidou - Groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions (Res(80)2, CM/Res(2021)4) **AP**

- Comité des correspondants permanents

EDQM - Convention relative à l'élaboration d'une Pharmacopée Européenne (STE 50, STE 134) **AP**

- Commission européenne de Pharmacopée

EUR-OPA - Groupe de coopération en matière de prévention, de protection et d'organisation des secours contre les risques naturels et technologiques majeurs (Res(87)2) **AP**

- Comité des correspondants permanents

CEB - Banque de Développement du Conseil de l'Europe (Res(93)22) **AP**

- Conseil de direction et Conseil d'administration
- Comité de surveillance

Comités directeurs et ad hoc ainsi que leurs organes subordonnés

- **CDBIO** - Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé²
Ce comité directeur évalue les défis éthiques et juridiques soulevés par les développements technologiques et l'évolution des pratiques dans le domaine biomédical et promeut un accès équitable aux soins de santé, les droits de patients et la protection des personnes en situation de vulnérabilité.
- **CDDH** Comité directeur pour les droits humains (voir «*Garantir les droits humains et les libertés fondamentales*»)
 - **DH-ENV** Comité de rédaction sur les droits humains et l'environnement (fin 2024-2027)
Sous réserve des résultats d'une étude de besoins et de faisabilité, cet organe subordonné préparerait un ou plusieurs instruments juridiques dans le domaine des droits humains et de l'environnement.
- **CDPC** – Comité européen pour les problèmes criminels (voir «*Veiller à la sûreté, la sécurité et l'intégrité*»)
 - **PC-ENV** - Comité d'experts sur la protection de l'environnement par le droit pénal (2024)
Cet organe subordonné prépare un projet de convention remplaçant la Convention européenne sur la protection de l'environnement par le droit pénal.
- **GME** - Groupe multidisciplinaire ad hoc sur l'environnement
Ce comité ad hoc est chargé d'élaborer un projet de stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement et un plan d'action y afférent pour sa mise en œuvre conformément à la Déclaration de Reykjavík.

EDQM - Direction européenne de la qualité du médicament **AP**

- CD-P-PH - Comité européen sur les produits et les soins pharmaceutiques³
- CD-P-TO - Comité européen sur la transplantation d'organes
- CD-P-TS - Comité européen sur la transfusion sanguine
- CD-P-MCA - Comité européen sur les matériaux et objets pour contact alimentaire
- CD-P-COS - Comité européen sur les cosmétiques et la santé du consommateur

Ces comités supervisent et coordonnent le travail intergouvernemental dans leurs domaines de compétence respectifs. Ils sont composés des 39 États membres de l'Accord partiel sur la Pharmacopée européenne, ainsi que de l'Union européenne.

²Le CDBIO remplit également les tâches définies dans la Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine (Convention d'Oviedo, STE 164).

³Le CD-P-PH remplit également les tâches de l'ancien Comité de santé publique définies dans la Convention relative à l'élaboration d'une Pharmacopée Européenne (STE 50), telle qu'amendée par le Protocole (STE 134).

Agir pour l'égalité, la diversité et le respect

Ce programme promeut l'égalité pour toutes et tous, y compris la protection des droits des femmes, des enfants et des personnes les plus couramment exposées à la discrimination, et met en avant des politiques d'inclusion globales respectueuses de la diversité.

Comités établis par une convention ou une résolution spécifique

Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul, STCE210)

- GREVIO - Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique **M**
- IC-CP Comité des Parties **M**

Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE 197)

- GRETA - Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains **M**
- THB-CP - Comité des Parties **M**

Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (Res(2002)8)

- ECRI - Commission européenne contre le racisme et l'intolérance **M**

FCNM - Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (STE 157)

- ACFC - Comité consultatif **M**

ECRML - Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (STE 148)

- COMEX - Comité d'experts **M**

Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote, STCE 201)

- Comité des Parties (Comité de Lanzarote) **M**

”

Le Comité des Ministres peut constituer, à toutes fins qu'il jugera désirables, des comités ou commissions de caractère consultatif ou technique.

Comités directeurs et ad hoc ainsi que leurs organes subordonnés

● GEC - Commission pour l'égalité de genre

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine de l'égalité de genre et soutient la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre.

● GEC/ADI-AI - Comité d'experts sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (2024-2025)

Cet organe subordonné à la GEC et au CDADI prépare un projet de recommandation sur l'impact des systèmes d'intelligence artificielle, leur potentiel de promotion de l'égalité, y compris l'égalité de genre, et les risques qu'ils peuvent entraîner en matière de non-discrimination.

● GEC/PC-eVIO - Comité d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (2024-2025)

Cet organe subordonné à la GEC et au CDPC prépare un projet de recommandation sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie.

● CDADI - Comité directeur pour la lutte contre la discrimination, la diversité et l'inclusion

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine de la lutte contre les discriminations et la construction de sociétés plus inclusives.

● ADI-ROM - Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage

Cet organe subordonné coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine des Roms et des Gens du voyage et soutient la mise en œuvre du plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage.

● ADI-INT - Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle

Cet organe subordonné prépare un outil d'apprentissage par les pairs et d'étalonnage des stratégies d'inclusion et promeut la mise en œuvre de la Résolution CM/Rec(2022)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle.

● ADI-SOGIESC - Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles

Cet organe subordonné prépare, entre autres, un projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes intersexuées et une Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI pour 2027-2032.

● CDENF - Comité directeur pour les droits de l'enfant

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine des droits de l'enfant en soutenant la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant.

● ENF-VAE - Comité d'experts sur la prévention de la violence

Cet organe subordonné prépare entre autres une étude de faisabilité et éventuellement un instrument non contraignant sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge.

● ENF-JUS - Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (2025-2026)

Cet organe subordonné prépare un projet de recommandation sur les services pluridisciplinaires et interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants.

Renforcer la confiance dans les institutions publiques

Ce programme s'attache à soutenir les institutions publiques fondées sur l'État de droit et à soutenir les efforts déployés pour mettre en place de véritables institutions démocratiques transparentes dans leur fonctionnement, indépendantes et impartiales.

Comités établis par une convention ou une résolution spécifique

Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (STE No. 126)

- CPT - Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants **M**

Commission européenne pour l'efficacité de la justice (Res(2002)12)

- CEPEJ - Commission européenne pour l'efficacité de la justice

Commission européenne pour la démocratie par le droit (Res(2002)3) **AP**

- Commission de Venise - Commission européenne pour la démocratie par le droit

”

Nos démocraties européennes ne sont pas établies une fois pour toutes. Nous devons nous efforcer de les faire respecter chaque jour, en permanence, dans toutes les régions de notre continent. Le Conseil de l'Europe demeure un phare qui nous aide à renforcer notre unité dans nos efforts pour préserver et réaliser ces idéaux et principes qui constituent notre patrimoine commun.

Déclaration de Reykjavík

Comités directeurs et ad hoc ainsi que leurs organes subordonnés

■ CCJE - Conseil consultatif de juges européens

Cet organe consultatif, composé exclusivement de juges, est chargé de favoriser l'indépendance, l'impartialité et la compétence des juges par l'élaboration de normes et d'orientations ciblées relatives au statut et à la carrière des juges et à l'exercice effectif de la profession judiciaire.

■ CCPE - Conseil consultatif de procureurs européens

Cet organe consultatif, composé exclusivement de procureur-es, est confiée de renforcer l'indépendance, l'impartialité et la compétence des procureur-es, par l'élaboration de normes et d'orientations concernant le statut et la carrière de ceux-ci et l'exercice effectif de la profession de procureur.

● CDCJ - Comité européen de coopération juridique

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine du droit public et privé.

● CJ/ENF-ISE - Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (2024)

Cet organe subordonné au CDCJ et CDENF prépare un projet de recommandation sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement.

● CJ-AV - Comité d'experts sur la protection des avocats (2024)

Ce comité subordonné prépare un instrument juridique visant à renforcer la protection de la profession d'avocat.

● CJ-OR - Comité d'experts sur l'accès aux origines (2025-2026)

Ce comité subordonné prépare un projet de recommandation sur les droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines.

● CDPC – Comité européen pour les problèmes criminels (voir « Veiller à la sûreté, la sécurité et l'intégrité »)

^ PC-CP - Conseil de Coopération Pénologique

Cet organe subordonné mène des travaux intergouvernementaux dans le domaine des prisons et de la probation, y compris en ce qui concerne la radicalisation et l'extrémisme violent.

Veiller à la sûreté, la sécurité et l'intégrité de la société et des personnes

Ce programme comprend des actions visant à préserver l'intégrité de la société et des personnes contre les menaces pesant sur l'État de droit, qui compromettent la jouissance des droits humains et érodent la confiance dans les institutions publiques et leur gouvernance.

Comités établis par une convention ou une résolution spécifique

GRECO - Groupe d'États contre la corruption (Res(99)5) **AP**

- Comité statutaire du GRECO **M**

MONEYVAL (CM/Res(2010)12, CM/Res(2013)13, CM/Res(2017)19, CM/Res(2020)5)

- Moneyval - Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme **M**

Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE 198)

- COP198 – Conférence des Parties **M**

Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE 108, STCE 223)

- T-PD – Comité des Parties
- Mécanisme d'évaluation et d'examen⁴ **M**

Convention sur la cybercriminalité (STE 185, STE 189, STCE 224)

- TC-Y - Comité de la Convention sur la cybercriminalité

Convention sur la prévention du terrorisme (STCE 196, STCE 217)

- COP196 - Consultation des Parties

Convention sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football (STE 120)

- T-RV - Comité permanent **M**

Convention contre le dopage (STE 135)

- T-DO – Groupe de suivi **M**

Convention sur la manipulation de compétitions sportives (Convention de Macolin, STCE 215)

- T-MC – Comité de suivi **M**

Convention sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres événements sportifs (Convention de Saint-Denis, STCE 218)

- T-S4 - Comité sur la sécurité et la sûreté des événements sportifs **M**

⁴ Nom à définir, sous réserve de l'entrée en vigueur du protocole pertinent (STCE 223).

- Comité de direction
- Comité consultatif
- Comité statutaire

Comités directeurs et ad hoc ainsi que leurs organes subordonnés

- **CAI** - Comité sur l'intelligence artificielle (2024-2025)
Ce comité ad hoc prépare un cadre juridique adéquat sur le développement, la conception, l'utilisation et la mise hors service de l'intelligence artificielle, fondé sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits humains, de démocratie et d'état de droit.
- **CDPC** - Comité européen pour les problèmes criminels
Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine du droit pénal et de la procédure pénale, de la criminologie et de la pénologie.
 - **PC-OC** - Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal
Cet organe subordonné effectue le suivi et évalue le fonctionnement des conventions sur la coopération internationale en matière pénale en vue de faciliter leur mise en œuvre.
 - **PC-RAC** - Comité d'experts sur le recouvrement des avoirs criminels (2024-2025)
Cet organe subordonné prépare un projet de protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme.
- **CDCT** - Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme
Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine du terrorisme.
- **CAHAMA** - Comité ad hoc européen pour l'Agence mondiale antidopage
Ce comité ad hoc coordonne les positions de tous les États parties à la Convention culturelle européenne par rapport à l'Agence mondiale antidopage.

Ancrer les valeurs démocratiques dans les sociétés européennes

Ce programme regroupe les actions visant à défendre la liberté d'expression et la liberté des médias, à renforcer la participation de la société civile et des jeunes à la vie démocratique, les programmes éducatifs sur les droits humains, ainsi que le patrimoine culturel et la liberté artistique.

Comités établis par une convention ou une résolution spécifique

Convention sur l'accès aux documents publics (Convention de Tromsø, STCE 205)

- Groupe accès à l'information - Groupe de spécialistes sur l'accès aux documents publics **M**
- TC-CP - Consultation des Parties **M**

Convention du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (Convention de Lisbonne, STE 165)

- ◆ LRCC – Comité de la Convention de reconnaissance de Lisbonne
- ◆ ENNIC - Réseau européen des centres nationaux d'information sur la mobilité et la reconnaissance académiques

Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (CM/Res(2011)6) **AP**

- ◆ Centre Nord-Sud – Comité exécutif

Centre européen pour les langues vivantes (Res(98)11) **AP**

- ECML - Comité de direction

Accord partiel élargi sur l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (CM/Res(2020)34) **AP**

- OHTE - Comité de direction
- Conseil scientifique consultatif

Accord partiel en matière de Carte Jeunes destiné à promouvoir et à faciliter la mobilité des jeunes en Europe (ResAP(2003)1) **AP**

- ◆ Conseil de coordination de la mobilité des jeunes

Fonds européen de soutien à la coproduction et à la diffusion des œuvres de création cinématographiques et audiovisuelles (CM/Res(2020)5) **AP**

- Eurimages – Comité exécutif
- Comité de direction

Observatoire Européen de l'Audiovisuel (CM/Res(2020)49) **AP**

- Conseil exécutif
- Comité consultatif

Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels (CM/Res(2013)66) **AP**

- Itinéraires culturels – Conseil de direction
- Comité statutaire

Comités directeurs et ad hoc ainsi que leurs organes subordonnés

- **CDMSI** - Comité directeur sur les médias et la société de l'information
Ce comité directeur dirige les travaux du Conseil de l'Europe dans les domaines de la liberté d'expression, des médias, de la gouvernance numérique et d'autres questions liées à la société de l'information.
 - **MSI-eSEC** - Comité d'experts sur la sécurité en ligne et la responsabilisation des créateurs de contenus et des utilisateurs (2024-2025)
Cet organe subordonné prépare un projet de recommandation sur la sécurité en ligne et la responsabilisation des créateurs de contenu et des utilisateurs.
 - **MSI-AI** - Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression (2024-2025)
Cet organe subordonné prépare des projets de lignes directrices sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression.
 - **CDDEM** - Comité directeur sur la démocratie
Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine de la démocratie.
 - **CEDU** - Comité directeur de l'éducation
Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine de l'éducation.
 - **CDEJ** - Comité directeur européen pour la jeunesse
 - **CCJ** - Conseil consultatif sur la jeunesse
 - **CMJ** - Conseil mixte sur la jeunesse
 - **CPJ** - Comité de programmation sur la jeunesse
- La structure de cogestion de la jeunesse établit les priorités du secteur de la jeunesse et supervise les travaux intergouvernementaux dans le domaine de la jeunesse.
- **CDCPP** - Comité directeur de la culture, du patrimoine culturel et du paysage
Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine de la culture, du patrimoine et du paysage.

Soutenir une organisation efficiente, efficace et visible

Ce programme contribue à la mise en œuvre du processus de réforme et à la création d'une Organisation toujours plus flexible, résiliente et axée sur les résultats

Comités directeurs et ad hoc ainsi que leurs organes subordonnés

- **CAHDI** - Comité des conseillers juridiques sur le droit international public
Ce comité ad hoc examine les questions liées au droit international public, procède à des échanges et coordonne les points de vue des États membres.

Comités établis par une convention ou une résolution spécifique

Unis pour l'Ukraine et la responsabilité

- Registre des dommages **AP**
- Conférence des participants
 - Conseil du registre

Promouvoir la justice sociale, la santé et un environnement durable

- CEDS **M**
 - CG **M**
- } Droits sociaux
- Comité Médicrime – Contrefaçon produits médicaux **M**
 - T-THO – Trafic d'organes humains **M**
 - T-PVS – Vie sauvage et milieu naturel **M**
- Groupe Pompidou – Drogues et addictions **AP**
- Comité des correspondants permanents
- EDQM **AP**
- Commission européenne de pharmacopée
- EUR-OPA – Risques naturels et technologiques **AP**
- Comité des correspondants permanents
- Banque de développement du Conseil de l'Europe **AP**
- Conseil de direction
 - Conseil d'administration
 - Conseil de surveillance

Agir pour l'égalité, la diversité et le respect

- GREVIO **M**
 - IC-CP **M**
- } Violence à l'égard des femmes
- GRETA **M**
 - THB-CP **M**
- } Traite des êtres humains
- ECRI – Commission contre le racisme et l'intolérance **M**
 - AC-FCNM - Minorités nationales **M**
 - COMEX - Langues régionales et minoritaires **M**
 - T-ES - Exploitation et abus sexuels des enfants **M**

Renforcer la confiance dans les institutions publiques

- CPT – Comité pour la prévention de la torture **M**
- CEPEJ – Commission pour l'efficacité de la justice
- Commission de Venise - Démocratie par le droit **AP**

Assurer la sûreté, la sécurité et l'intégrité de la société et des personnes

- GRECO – Groupe d'États contre la corruption **AP**
- Comité statutaire du GRECO **M**
- Moneyval – Blanchiment de capitaux **M**
- COP198 – Financement du terrorisme **M**
- T-PD – Comité de la Convention
 - (Suivi Convention 108+ **M**)
- } Protection des données
- TC-Y – Cybercriminalité
- COP196 – Prévention du terrorisme
- T-RV – Violence des spectateurs manifestations sportives **M**
- T-DO – Antidopage **M**
- T-MC – Manipulation des compétitions sportives **M**
- T-S4 – Sûreté et sécurité lors des manifestations sportives **M**
- APES – Sport **AP**
- Comité de direction
 - Comité consultative
 - Comité statutaire

Ancrer les valeurs démocratiques dans les sociétés européennes

- Groupe accès à l'information **M**
 - T-CP **M**
- } Documents publics
- LRCC - Comité de la Convention
 - ENNIC – Réseau européen
- } Mobilité académique

- Centre Nord-Sud **AP**
- Comité Exécutif

- Centre européen pour les langues vivantes **AP**
- Comité de direction

- Observatoire de l'enseignement de l'histoire **AP**
- Conseil de direction
 - Conseil scientifique consultatif

- Carte jeunes - Mobilité des jeunes **AP**
- Conseil de coordination

- Eurimages – Création cinématographique et audiovisuelle **AP**
- Comité exécutif
 - Conseil d'administration

- Observatoire Européen de l'Audiovisuel **AP**
- Conseil exécutif
 - Comité consultatif

- Itinéraires culturels **AP**
- Conseil de direction
 - Comité statutaire

Structure intergouvernementale 2024-2027

Garantir les droits humains et les libertés fondamentales

- CDDH Droits humains
 - DH-SYSC Système de la CEDH
 - « 46+1 » Adhésion de l'UE à la CEDH (si nécessaire)

Promouvoir la justice sociale, la santé et un environnement durable

- CDBIO Droits humains en biomédecine et santé
 - EDQM
- CD-P-PH Produits et soins pharmaceutiques
- CD-P-TS Transfusion sanguine
- CD-P-TO Transplantation d'organes
- CD-P-COS Cosmétiques et santé du consommateur
- CD-P-MCA Matériaux et objets pour contact alimentaires
- CDDH Droits humains
 - DH-ENV Droits humains et environnement
- CDPC Problèmes criminels
 - PC-ENV Environnement et droit pénal
- GME Groupe multidisciplinaire sur l'environnement

Agir pour l'égalité, la diversité et le respect

- GEC Égalité de genre
 - GEC/ADI-AI Intelligence artificielle, égalité et discrimination
 - GEC/PC-eVIO Violence facilitée par la technologie
- CDADI Anti-discrimination, diversité et inclusion
 - ADI-ROM Roms et Gens du voyage
 - ADI-INT Inclusion interculturelle
 - ADI-SOGIESC Orientation sexuelle, identité et expression de genre et caractéristiques sexuelles
- CDENF Droits de l'enfant
 - ENF-VAE Prévention de la violence
 - ENF-JUS Services pluridisciplinaires et interinstitutionnels

Renforcer la confiance dans les institutions publiques

- CCJE Juges
- CCPE Procureurs
- CD CJ Coopération juridique
 - CJ/ENF-ISE Intérêt supérieur de l'enfant (séparation des parents et placement)
 - CJ-AV Protection des avocats
 - CJ-OR Accès aux origines
- CDPC Problèmes criminels
 - PC-CP Coopération pénologique

Veiller à la sûreté, la sécurité et l'intégrité de la société et des personnes

- CAI Intelligence artificielle
- CDPC Problèmes criminels
 - PC-OC Coopération dans le domaine pénal
 - PC-RAC Recouvrement des avoirs criminels
- CDCT Anti-terrorisme
- CAHAMA Anti-dopage

Ancrer les valeurs démocratiques dans les sociétés européennes

- CDMSI Médias et société de l'information
 - MSI-eSEC Sécurité en ligne et responsabilisation (2024-2025)
 - MSI-AI Intelligence artificielle générative et liberté d'expression
- CDDEM Démocratie
- CDEDU Education
 - CDEJ
 - CCJ
 - CPJ
- CDCCP Culture, patrimoine culturel et paysage

Soutenir une Organisation efficace, efficace et visible

- CAHDI Droit international public

www.coe.int

Contact:

Direction du Programme et Budget

dpb@coe.int

www.coe.int/fr/web/cm/intergovernmental-structures

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE